

Argentan, le 05 juillet 2019



**Comité de l'Orne de Tennis de Table**  
**34A rue du Moulin**  
**B.P. 276**  
**61105 FLERS CEDEX**  
Mail : [cdtt61@gmail.com](mailto:cdtt61@gmail.com)



## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 2019 A MORTAGNE-AU-PERCHE**

Clubs présents ou représentés :

TT Flérien, J La Ferrière aux Etangs, TT Domfront, CTT Athis, Avenir Durcet, ALC Alençon, A. Chandai, OC Briouze, A St Germain du Corbéis, AS St Pierre-du-Regard, ES Lougé-St Brice, AS Médavy, ASB La Baroche-sous-Lucé, US Mortagne TT, ALTT Longny-au-Perche, AP Cœur Perche, Aube-Crulai-L'Aigle TT, Entente TT Pays Mélois et Essay, TT Nonantais, Etoile Alençon, O. Argentan, ALTT La Ferté Macé.

Clubs absents :

Bayard Argentan, PSJ Tinchebray, MJC Vimoutiers, ASL La Coulonche, F Ste Honorine-la-Chardonne, US Putanges, ASEGO Flers, AP St Ouen-sur-Iton, US Mantilly, US Faverolles, ASCF Aubusson, ABI Lonlay, ATT Bailleul, St Paul Loisirs, ASL St Germain d'Aulnay, PC Bellêmois, TT Le Sap, SPOTT La Ferté-en-Ouche, St Sulpice St Martin ASTT.

Le quorum étant atteint : 22 clubs présents sur 41, représentant 66 voix sur 101, le Président Jérémy PREVOST ouvre la séance à 20h45.

Le Président expose à l'Assemblée le motif à l'origine de la proposition de modification des Statuts et du Règlement Intérieur du Comité Départemental de Tennis de Table :

- Mise en conformité des Statuts et du Règlement Intérieur avec le Code du Sport et les Règlements de la Fédération Française de Tennis de Table.

Après avoir détaillé les modifications apportées, les modifications sont mises aux votes.

### **Vote sur l'adoption de la modification des Statuts et du Règlement Intérieur du Comité Départemental de Tennis de Table**

contre : 0 voix,  
abstentions : 0 voix,  
pour : 66 voix (22 clubs)

Les nouveaux Statuts et Règlement Intérieur du Comité de l'Orne de Tennis de Table sont adoptés à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'Assemblée Générale à 21h00.

Procès-verbal rédigé le 05 juillet 2019.

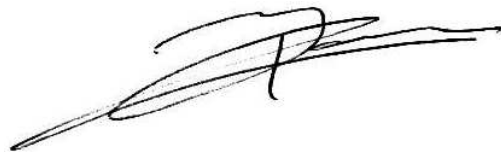
Le Président

Jérémy Prévost

Handwritten signature of Jérémy Prévost, consisting of a stylized 'J' and 'P' with a horizontal line through them.

Le Secrétaire Général

Jean-Paul Corvée

Handwritten signature of Jean-Paul Corvée, featuring a large, sweeping 'J' and 'P' with a horizontal line through them.